

**AVRIL - MOIS DU COMPOST
DON DE COMPOST EN DÉCHÈTERIE**

Le territoire du Pays d'Aix œuvre au quotidien afin de rester en pointe en matière de valorisation des déchets et de réduction des tonnages enfouis, afin notamment d'atteindre les objectifs ambitieux définis dans la Loi de transition Énergétique.

A l'occasion du Mois du compost, le Territoire du Pays d'Aix a décidé de valoriser la pratique du compostage, en offrant du compost, élaboré à partir des déchets collectés en déchèterie, à tout apporteur de déchets verts sur les déchèteries de Pertuis, Saint-Cannat et Les Pennes Mirabeau.

Cette opération aura lieu du 30 mars au 14 avril et sera réservée aux particuliers uniquement, aux horaires d'ouverture des déchèteries :

- **Saint Cannat** : du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h
Dimanche et jours fériés de 9h à 12h
- **Pertuis** : du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h
Dimanche et jours fériés de 9h à 12h
- **Les Pennes Mirabeau** : du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h
Dimanche et jours fériés de 9h à 12h

Chaque usager apportant des déchets végétaux devra se munir d'un récipient adapté et pourra repartir en échange avec 50 litres de compost (dans la limite des stocks disponibles).

Lors de cette opération, des conseillers prévention du Territoire du Pays d'Aix seront à la disposition des usagers les :

- **11, 12 et 13 avril sur la déchèterie de Saint Cannat**
- **10, 11, 12 et 13 avril sur les déchèteries de Pertuis et des Pennes Mirabeau**

A cette occasion ils pourront répondre aux questions et orienter les usagers vers d'autres solutions de gestion des déchets verts, comme le broyage ou le paillage dans leur jardin, afin de limiter leurs apports en déchèterie.

Cette opération est également l'occasion d'illustrer le fait que les déchets sont des ressources premières réutilisables (dites « secondaires ») et de mettre en avant les bienfaits agronomiques du compost.

Le compost est issu de la transformation de déchets organiques (feuilles, herbes, résidus de culture, déchets de cuisine, fibres, fumiers...) par une population de micro-organismes dans un environnement chaud, humide et aéré, en une matière humique biologiquement stable et utilisable pour la nutrition des plantes.

En fin de processus, le compost est comparable à de l'humus du sol forestier.

C'est un amendement organique qui améliore la structure du sol et a effet fertilisant.

- **Animations sur les marchés :**

Saint-Cannat le 27 mars,

Pertuis le 29 mars,

Les Pennes le 30 mars,

Eguilles le 02 avril,

Bouc Bel Air le 4 avril,

Lambesc le 5 avril.

A cette occasion les conseillers Tri/ Prévention pourront répondre aux questions sur les déchets en général et plus particulièrement la prévention, et orienter les usagers vers d'autres solutions pour la gestion de leurs déchets verts, comme le broyage ou le paillage dans leur jardin, afin de limiter leurs apports en déchèterie.